

*[Text]*

The commission recognized that this action, in concert with the withdrawal of regional extended benefits, would mean that many more households, perhaps as many as 200,000, would become dependent on public assistance.

It suggested that the federal government use the savings, since the regionally extended benefits were paid from general revenues, to offset some of the increased costs to the provinces and to enable them to implement earning supplementation programs.

It pointed out that four provinces already have supplementation programs in place and would probably welcome more federal assistance in supplementing the earnings of people who were on welfare and were trying to get off it into the work force.

The report points out problems in the program and it develops some understanding of the individual and the community situations that give rise to the problems and to the patterns of usage. It does not present any solutions to those problems other than suggest that community-based approaches to economic development be considered.

The spending-reduction measures that they suggest are very specific. The earnings supplementation and development strategies are very vague and they are subject to federal-provincial discussions.

It recognizes the problems of the self-employed and then suggests no way to help them. In the process, it drops fishermen from coverage.

The general and consistent approach of the commission is to return to insurance principles. In doing so, we feel that the commission dropped "social" from "social insurance" and the result is a combination of group insurance and social aid.

Market principles will determine benefits, while people in unstable or seasonal jobs will lose entitlement to income replacement. Since federal job-creation projects would no longer be covered by unemployment insurance, it would become a form of work for welfare and would be increasingly stigmatized.

Weaker industries and economically depressed regions would suffer since workers would not be willing to stay if a reasonable lifestyle could not be sustained. We then believe those industries that are employing people for say less than 25 weeks a year are going to find it very difficult to get workers.

The income supplementation program suggested by the commission as models, the reference to the four programs that are in existence now, presently pay little more than welfare rates and are far below any kind of acceptable poverty-line measure.

This commission has made the all too common mistake of becoming obsessed with the negative impact of poor program

*[Translation]*

La Commission admet que cette mesure, qui s'ajouterait à l'élimination des prestations de prolongation fondées sur le taux de chômage régional, forcerait beaucoup de ménages, «peut-être jusqu'à 200,000 d'entre eux», à recourir à l'aide sociale.

Le rapport suggère que le gouvernement fédéral utilise ses économies «puisque les prestations de prolongation versées à certaines régions étaient payées directement à même les revenus généraux» pour compenser certaines augmentations des coûts supportés par les provinces et pour permettre à ces dernières d'instaurer des programmes de suppléments de rémunération.

Le rapport explique que quatre provinces possèdent déjà des mécanismes de suppléments de rémunération et accueilleraient sans doute favorablement l'aide du gouvernement fédéral afin de compléter les revenus de ceux qui passent du régime d'aide sociale à la population active.

Le rapport souligne les problèmes inhérents au régime et semble comprendre certaines situations individuelles et communautaires qui donnent lieu à des problèmes et à certaines structures d'utilisation. Il ne présente aucune solution à ces problèmes et se contente de suggérer des initiatives communautaires de développement économique.

Les mesures de réduction des dépenses sont précises; les stratégies de suppléments de rémunération et de développement restent extrêmement vagues et dépendent des discussions fédérales provinciales.

Bien que le rapport reconnaise les problèmes des travailleurs indépendants, il n'offre aucune solution pour les aider; au passage, il propose de supprimer la protection des pêcheurs.

L'approche générale et conséquente de la Commission consiste à retourner au principe de l'assurance. Ce faisant, la Commission élimine le caractère «social» de l'assurance sociale. Il en résulte une combinaison d'assurance collective et d'aide sociale.

Les principes du marché détermineront les prestations, tandis que les personnes occupant des emplois instables ou saisonniers n'auront plus droit au remplacement de leurs revenus. Puisque les projets fédéraux de création d'emplois ne donneraient plus droit à l'assurance-chômage, ils deviendraient une forme de travail en contrepartie de l'aide sociale et seraient de plus en plus stigmatisés.

Les industries les plus faibles et les régions connaissant des difficultés économiques souffriraient puisque les travailleurs ne voudraient plus y rester à moins d'avoir un niveau de vie raisonnable. Nous croyons donc que ces industries qui emploient des travailleurs pour moins de 25 semaines auront énormément de difficultés à recruter des travailleurs.

Les programmes de suppléments de rémunération proposés comme modèles par la Commission, en mentionnant les quatre programmes qui existent à l'heure actuelle, n'offrent que des revenus légèrement supérieurs à l'aide sociale qui restent tout à fait inférieurs au seuil de la pauvreté.

La Commission est tombée dans le travers fréquent de se laisser obnubiler par les effets négatifs de la mauvaise